



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET INNOVATIONS

Le Directeur du Cabinet

**NOTE D'INFORMATION AUX GESTIONNAIRES DES BANQUES  
PARTENAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
UNIVERSITAIRE, RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATIONS**

Son Excellence Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche scientifique et Innovations m'instruit de porter à la connaissance de tous les gestionnaires des banques partenaires de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations qu'il est formellement interdit à tous les anciens mandataires, remplacés par les arrêtés en annexe, d'accéder aux comptes bancaires des institutions qu'ils administraient.

Les gestionnaires des banques partenaires sont tenus de se conformer strictement à la présente instruction dès sa réception.

Tout manquement à ces dispositions exposera les contrevenants à des sanctions sévères et, s'il échet, à des poursuites judiciaires.

Fait à Kinshasa, 10 décembre 2025

**HAMULI KABUMBA Yves**

